

Les dates à retenir des prochaines actions OCCE

N° 9
2 mars 2026

Stage départemental Théâ au théâtre du Pilier de l'espace de la Savoureuse à Giromagny



Mercredi 1 avril 2026 : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

Vous pouvez vous inscrire [en complétant le formulaire en ligne](#)

Théâ, c'est la rencontre des enfants, d'une ou d'un auteur-e Jeunesse, de comédiens et d'une structure théâtrale.



RALLYE MATHS

Vous souhaitez inscrire votre classe à un défi maths coopératif ! L'OCCE Bourgogne-Franche-Comté vous propose son action 2026

[Rallye Maths OCCE 2026](#)

Des rencontres autour de l'Ecole dehors Et initiation aux connaissances naturalistes



Prochaine rencontre :

Le mercredi 25 mars de 14h00 à 17h00

À l'Ecole Primaire Les Fougères à Fougerolles-Saint-Valbert

[Inscription en ligne](#)

Informations aux mandataires

N° 8
2 mars 2026

Questions du mandataire :

- Nous avons un projet pédagogique et souhaitons faire intervenir un animateur nature ponctuellement. La coopérative scolaire peut-elle rémunérer cet intervenant extérieur ?

Réponse : Les intervenants extérieurs ne peuvent pas être directement employés par la coop. Dans ce cas, ce serait à l'OCCE de faire un contrat de travail et tout ce qui en découle mais l'OCCE n'est pas en capacité d'embaucher. Si l'intervenant passe par une structure avec n° de SIRET et qu'il peut vous fournir une facture de prestation, c'est tout à fait possible.

- Nous souhaitons réaliser un projet pédagogique avec nos élèves mais nous n'avons pas le financement nécessaire ?

La Trousse à Projets est la plateforme de financement participatif dédiée aux écoles, de la maternelle au lycée. Grâce à ce dispositif solidaire, mobilisez votre communauté et collectez les fonds nécessaires pour concrétiser vos initiatives pédagogiques.

La Trousse à Projets permet aux enseignant·es et aux élèves de lancer une campagne de financement en ligne pour soutenir des **projets pédagogiques, culturels et solidaires**.

Particuliers et entreprises peuvent ainsi contribuer directement à la réussite des projets des élèves en participant aux collectes (participations ouvrant droits à reçus pour don).

Pourquoi l'utiliser :

- **Un financement accessible à tous** : pas besoin de subventions ou d'aides complexes.
- **Une démarche coopérative** : toute la communauté scolaire peut s'impliquer.
- **Un levier efficace** pour financer **voyages scolaires, sorties, matériels pédagogiques, ateliers...**
Une plateforme coconstruite avec le Ministère de l'Éducation Nationale apportant toutes les garanties de conformité et de sécurité.

Quels types de projets peuvent être financés ?

- **Sorties culturelles et artistiques** : Musées, spectacles, expositions...
- **Ateliers créatifs et scientifiques** : Robotique, arts plastiques, théâtre...
- **Voyages et échanges scolaires** : Classes découvertes, séjours linguistiques...
- **Projets écologiques et solidaires** : Jardins pédagogiques, actions citoyennes...

Un outil pour dynamiser la coopération à l'école

Grâce à La Trousse à Projets, chaque école peut **mobiliser son réseau**, obtenir des financements et offrir aux élèves des expériences enrichissantes. **Transformez vos idées en actions** et donnez à vos élèves les moyens de réussir.